

A.L.C.

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Grenoble

**AUDIT
LEGAL
COMMISSARIAT**

Siège social:
870 Chemin du Piarday
Le Lac Clair
38300 Saint Savin

Sarl au capital de 1 500 euros
R.C.S. Bourgoin-Jallieu B 451 617 237
NAF 6920Z
~

Tél : 04.74.43.57.67
Fax : 04.74.43.57.68
E-Mail : sroyer@firecom-bj.fr

Associé

Serge ROYER

Association « NORD ISERE INITIATIVE »

CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet

38090 VILLEFONTAINE

SOMMAIRE

Rapport général

Rapport spécial

Association « NORD ISERE INITIATIVE »

**CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet**

38090 VILLEFONTAINE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration du 22 Avril 2014. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

L'annexe expose entre autres les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des options opérées en matière d'amortissement, les risques de dépréciation éventuelle et l'évaluation des dettes et créances.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association décrites dans l'annexe concernant les points ci-dessus, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et j'ai mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

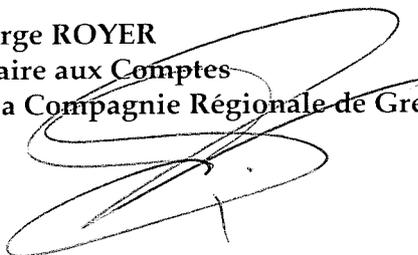
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Savin

le 02/05/2014

Pour la société Audit Légal Commissariat

Monsieur Serge ROYER
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Association « NORD ISERE INITIATIVE »

CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet

38090 VILLEFONTAINE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.
Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Saint Savin
le 02/05/2014

Pour la société Audit Légal Commissariat

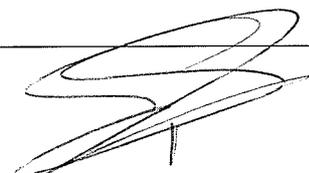
Monsieur Serge ROYER
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Bilan association

Présenté en Euros

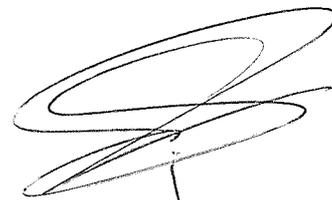
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	7 267	5 320	1 946	2 087	- 141	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	215		215	215		
Prêts	1 770 694	348 098	1 422 596	1 359 495	63 101	
Autres immobilisations financières				11 670	- 11 670	
TOTAL (I)	1 778 175	353 418	1 424 757	1 373 468	51 289	
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	165 486		165 486	209 391	- 43 905	
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	437 877		437 877	629 717	- 191 840	
Charges constatées d'avance	2 981		2 981	2 018	963	
TOTAL (II)	606 345		606 345	841 126	- 234 781	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 384 520	353 418	2 031 102	2 214 594	- 183 492	



Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	788 936	790 003	- 1 067
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-24 763	-16 756	- 8 007
. Résultat de l'exercice	-59 225	-90 428	31 203
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports	1 148 767	1 179 115	- 30 348
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 853 715	1 861 934	- 8 219
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	9 399	259 534	- 250 135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	9 822	4 907	4 915
Autres	158 137	88 219	69 918
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	30		30
TOTAL (IV)	177 387	352 660	- 175 273
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 031 102	2 214 594	- 183 492
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



Compte de résultat association

Présenté en Euros

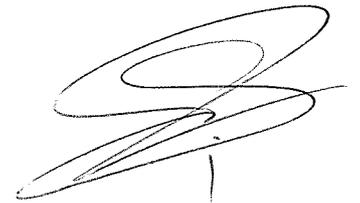
	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 455		2 455	1 530	925	60,46
Montants nets produits d'expl.	2 455		2 455	1 530	925	60,46
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			305 033	293 299	11 734	4,00
Cotisations			10 860	11 820	- 960	-8,12
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			26 328	22 064	4 264	19,33
Reprise de provisions			4 502	1 959	2 543	129,81
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			346 723	329 142	17 581	5,34
Total des produits d'exploitation (I)			349 177	330 672	18 505	5,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			6 695	11 517	- 4 822	-41,87
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			105 402	38 011	67 391	177,29
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			112 097	49 528	62 569	126,33
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			561	1 617	- 1 056	-65,31
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			561	1 617	- 1 056	-65,31
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			461 836	381 817	80 019	20,96
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-59 225	-90 428	31 203	34,51
TOTAL GENERAL			521 061	472 245	48 816	10,34



	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	3 124	2 650	474	17,89
Services extérieurs	5 428	5 266	162	3,08
Autres services extérieurs	57 203	63 194	- 5 991	-9,48
Impôts, taxes et versements assimilés	14 536	12 405	2 131	17,18
Salaires et traitements	190 097	184 086	6 011	3,27
Charges sociales	92 109	83 874	8 235	9,82
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 135	1 916	219	11,43
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 078	5	2 073	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	366 709	353 395	13 314	3,77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	99 619	107 560	- 7 941	-7,38
Intérêts et charges assimilées	52 238	7 971	44 267	555,35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	151 857	115 531	36 326	31,44
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 308	1 237	71	5,74
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 308	1 237	71	5,74
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	1 187	2 082	- 895	-42,99
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	521 061	472 245	48 816	10,34
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	521 061	472 245	48 816	10,34
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	76 163	63 208	12 955	20,50
. Prestations en nature	7 970	9 253	- 1 283	-13,87
. Dons en nature				
Total	84 133	72 461	11 672	16,11
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	7 970	9 253	- 1 283	-13,87
. Prestations				



	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole	76 163	63 208	12 955	20,50
Total	84 133	72 461	11 672	16,11



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 031 101.93 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 59 225,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

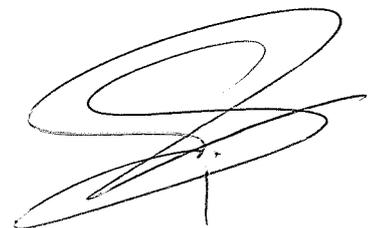
Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi qu'au référentiel de normes France Initiative.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 778 175 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 463	1 994	5 191	7 267
Immobilisations financières	1 725 263	890 800	833 483	1 770 909
TOTAL	1 735 726	892 794	838 674	1 778 175

Amortissements et provisions d'actif = 353 418 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 376	1 916	1 175	5 320
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	353 882	99 619	105 402	348 098
TOTAL	362 258	101 535	106 577	353 418

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association aux tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours : 100 % du solde
- En cas de défaillance en cours d'année : 100 % du solde
- Dès qu'une créance est remise au cabinet de recouvrement : 100% du solde

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

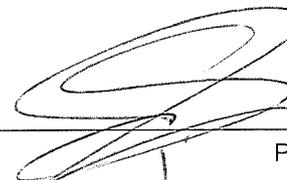
Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	7 267	5 320	1 946	de 1 à 5 ans
TOTAL	7 267	5 320	1 946	

Etat des créances = 1 939 161 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 770 694		1 770 694
Actif circulant & charges d'avance	168 468	168 468	
TOTAL	1 939 161	168 468	1 770 694

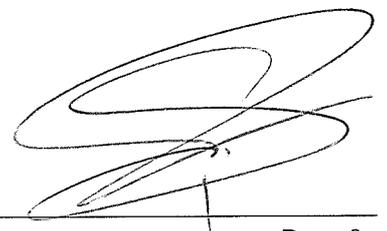
Produits à recevoir par postes du bilan = 166 488 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	165 486
Disponibilités	1 002
TOTAL	166 488



Charges constatées d'avance = 2 981 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds associatifs**

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles.

Le résultat sur fonds de prêt de l'exercice fait l'objet d'une décision de l'Assemblée générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apports pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif sur le bilan passif.

Ceci sera appliqué sur les résultats au 31 décembre 2013 et sera retranscrits dans les comptes de l'année suivante, à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera ces comptes.

Les pertes et provisions seront réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total de fonds de prêts disponibles.

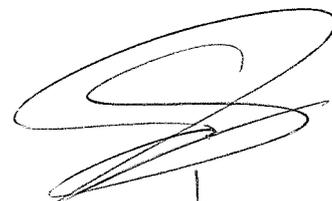
FONDS ASSOCIATIFS AU 31/12/2013

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Apports sans droit de reprise	831 014	32 000		863 014
Pertes/apports sans droit de reprise	-41 011	-33 067		-74 078
Report à nouveau				
Report à nouveau débiteur	-16 756	-8 008		-24 763
Résultat de l'exercice	-90 428	-59 225	-90 428	-59 225
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports avec droit de reprise	1 237 645	61 401	42 395	1 256 651
Pertes/apports avec droit de reprise	- 58 530	-49 354		-107 884
Total	1 861 934	-56 253	-48 033	1 853 715

Provisions

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour dépréciation	353 882	99 619	105 402	348 098
TOTAL	353 882	99 619	105 402	348 098

Une provision pour dépréciation des prêts est comptabilisée en fonction des risques de non recouvrement estimés.



Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Etat des dettes = 168 076 E**

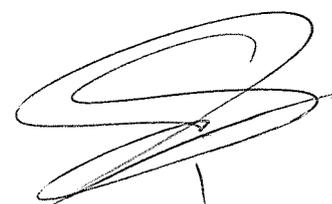
Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	88	88		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 822	9 822		
Dettes fiscales & sociales	64 453	64 453		
Dettes sur immobilisations	92 500	92 500		
Autres dettes	1 184	1 184		
Produits constatés d'avance	30	30		
TOTAL	168 076	168 076		

Charges à payer par postes du bilan = 26 583 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	88
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 737
Dettes fiscales & sociales	22 712
Autres dettes	1 046
TOTAL	26 583

Produits constatés d'avance = 30 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

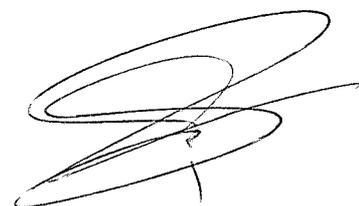


Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Résultats comptables**

Des comptes de résultat distincts entre le fonctionnement et la gestion du fonds de prêt sont présentés en annexe.

Ainsi, le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	59 225	
Dont part du résultat de fonctionnement	8 234	
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	50 991	



Annexes (suite)

Autres informations

*Au 31 décembre 2013, l'association a accordé des prêts n'ayant pas encore fait l'objet d'un décaissement au 31 décembre 2013 pour un montant de 92 500 €, prêts qui ne présentent pas de conditions d'attribution.

En complément, l'association a accordé des prêts sous conditions non décaissés qui ne figurent pas dans les comptes pour un total de 256 800 € au 31 décembre 2013.

*L'association a bénéficié d'une avance remboursable de la Caisse d'Epargne d'un montant initial de 75 000 €.

En 2005, l'association a remboursé 27 237 €, puis en 2007 une partie des sommes dues au titre des années 2005 et 2006, soit un montant de 29 106 €, et en 2008 la somme de 9 346 €.

Elle aurait dû rembourser :

- 3 266 € au titre de 2008,
- 275 € au titre de 2009,
- 250 € pour 2010.
- 300 € pour 2011.

Aucun intérêt n'est dû sur cette avance.

*Dans le cadre du dispositif EDEN, elle a bénéficié au titre de l'année 2005 d'une avance d'un montant de 74 704 €, au titre de l'année 2006 d'une avance d'un montant de 65 630 €, au titre de l'année 2007 d'une avance d'un montant de 69 825 €, au titre de l'année 2008 d'une avance d'un montant de 36 000 €.

La convention prévoit une rémunération de l'association pour la gestion de ces avances allant de 2 à 5 % en fonction du degré de remboursement du bénéficiaire de l'avance.

Jusqu'en 2007, l'association provisionnait dans ses comptes la rémunération minimale qu'elle devait percevoir du dispositif, soit 2 %.

A compter de 2008, l'association a changé de méthode de comptabilisation de cette rémunération et comptabilise désormais les intérêts réellement dus en fonction du pourcentage de défaillance totale ou partielle du bénéficiaire de l'avance.

Le total des avances, soit 246 158 euros, a été remboursé en 2013.

*A compter du 19 janvier 2009, un nouveau dispositif a vu le jour : le dispositif NACRE, pour les bénéficiaires de l'ACRE.

La rémunération perçue par l'association est variable en fonction de différentes phases prévues dans le dispositif.

Au titre de 2009, cette rémunération s'est élevée à 29 003 €.

Au titre de 2010, cette rémunération s'est élevée à 45 779 €.

Au titre de 2011, cette rémunération s'est élevée à 48 882 €.

Au titre de 2012, cette rémunération s'est élevée à 52 144 €.

Au titre de 2013, cette rémunération s'est élevée à 59 215 €.

Contributions volontaires

Valorisation des mises à disposition

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère met à disposition de l'association deux bureaux de 33 m² représentant un loyer de 5 478.99 € par an.

De plus, elle prend en charge des frais d'affranchissement pour un total annuel de 1 731.45 €.



L'association bénéficie d'une convention d'hébergement gratuit avec le Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion, non valorisé à défaut de communication de l'information chiffrée.

Enfin, elle a bénéficié d'abandons de frais par un bénévole pour 759.19 euros.

Valorisation du bénévolat

Bénévolat 2013

Au titre de l'année 2013, il s'élève à 76 162.50 € et correspond à 1 523.25 heures valorisées à 50 € de l'heure pour les comités d'agrément.

Engagement en matière de retraite

Au 31 décembre 2013, l'Association a un engagement en matière d'indemnités de fin de carrière non significatif eu égard à l'âge de ses salariés.



Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 166 488 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits a recevoir(46870000)	14 790
Par subvention region rhone alpes(46874000)	61 857
Par remuneration nacre(46875000)	29 690
Par cddra(46877000)	59 150
TOTAL	165 486

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(51870000)	1 002
TOTAL	1 002

Charges constatées d'avance = 2 981 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48600000)	2 981
TOTAL	2 981

Charges à payer = 26 583 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus à payer(51860000)	88
TOTAL	88

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(40810000)	2 737
TOTAL	2 737

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers chges a payer pdts a recevoir(42810000)	0
Conges payes(42830000)	14 724
Provision prime précarité(42860000)	222
Charges sociales sur congés payés(43820000)	6 399
Divers charges a payer(43860000)	69
Etats charges a payer(44860000)	1 298
TOTAL	22 712

Autres dettes	Montant
Divers charges a payer(46860000)	1 046
TOTAL	1 046

Produits constatés d'avance = 30 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatees d'avance(48700000)	30
TOTAL	30

